

<http://jesuschristenfrance.fr/les-messages-de-la-sainte-vierge/article/la-consecration-du-25-mars-2022-et-la-reparation-des-premiers-samedis-du-mois>

# **La consécration du 25 mars 2022 et la communion réparatrice des premiers samedis du mois**



- Les Messages de la sainte Vierge Marie -  
Date de mise en ligne : vendredi 1er avril 2022

---

**Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés**

---

## La consécration du 25 mars 2022 et la communion réparatrice des premiers samedis du mois

« Pour apprécier correctement la valeur de l'acte de vendredi dernier, il est indispensable de bien avoir à l'esprit que le Ciel a demandé deux consécrations, ou plutôt une consécration mais avec deux formes différentes, chaque forme ayant des fruits spécifiques. La chronologie des différentes demandes du Ciel permet de bien en comprendre l'esprit, en particulier pourquoi les fruits des deux formes ne sont pas les mêmes.

13 juillet 1917 à Fatima

Première demande de Notre-Dame : « Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Coeur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. »

La Sainte Vierge parle au futur : « Je viendrai demander ». Ce n'est donc pas encore la demande formelle. Mais cette demande contient plusieurs précisions importantes.

La demande est double, à savoir : 1) la consécration de la Russie, 2) la communion réparatrice.

Si l'on exécute ces deux demandes (« Si l'on écoute MES demandes » et non pas MA demande), les fruits seront : 1) la conversion de la Russie, 2) la paix dans le monde. À l'inverse, si l'on ne les exécute pas ou si l'on n'en exécute qu'une seule, non seulement nous n'en aurons pas les fruits, mais en outre la Russie répandra ses erreurs dans le monde, avec pour conséquences de nouvelles guerres et des persécutions contre l'Église.

10 décembre 1925 à Pontevedra

Demande formelle de Notre-Dame de répandre la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. Cette demande est faite bien avant la demande formelle de consécration de la Russie, ce qui signifie qu'elle est plus importante.

Le 15 février de l'année suivante, l'Enfant-Jésus apparaît à soeur Lucie et lui reproche doucement de ne pas avoir encore accompli la demande de sa mère. Soeur Lucie faisant état des possibles difficultés pour pratiquer cette dévotion, l'Enfant-Jésus assouplit les conditions fixées par sa mère le 10 décembre précédent.

À noter : Jésus et sa mère interviennent tous deux dans cette demande, Jésus précisant ou modifiant légèrement les conditions fixées par sa mère. La même chose se reproduira pour la demande de consécration de la Russie. Cette union de Jésus et Marie dans les deux demandes est la conséquence de l'union de ces deux coeurs, union bien montrée par l'Ange du Portugal qui, les trois fois où il apparaît en 1916, parle toujours des « Coeurs de Jésus et Marie ».

13 juin 1929 à Tuy

Demande formelle de Notre-Dame de consacrer de la Russie : « Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Coeur Immaculé. Il promet de la sauver par ce moyen. »

La Sainte Vierge donne une précision importante pour faire cette consécration : il faut l'union des évêques du monde. La Sainte Vierge ne mentionne pas sa demande concernant les premiers samedis du mois, parce qu'elle en a déjà fait la demande quatre ans auparavant et qu'elle a déjà dit le 13 juillet 1917 : « Si l'on écoute MES demandes... » La demande est donc implicite, mais Notre-Seigneur va la rappeler l'année suivante.

Mai 1930 à Tuy

Dans le courant du mois de mai 1930, soeur Lucie a une communication de Notre-Seigneur. Le 29, elle écrit à son confesseur, le père Gonçalves, pour lui en faire part : « Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Coeurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice. »

Comme pour la communion réparatrice, Notre-Seigneur complète ce qu'a dit sa mère. Ici, Il n'assouplit pas les conditions, Il les complète : outre l'union des évêques, Il veut un acte de réparation et la promesse que le Saint-Père approuvera et recommandera la communion réparatrice.

La première demande de Notre-Seigneur est logique : Dieu ne nous accorde ses grâces qu'après que nous ayons reconnu nos torts et que nous ayons exprimé le ferme propos de nous corriger. La miséricorde divine n'est pas automatique : elle demande de notre part l'aveu de nos fautes et notre conversion. C'est bien ce que nous faisons lorsque nous allons nous confesser. On le voit aussi dans les miracles opérés par Jésus.

La seconde demande est également logique : la demande de répandre la dévotion réparatrice n'est toujours pas satisfaite. Notre-Seigneur rappelle que cette demande n'est pas facultative, car elle fait partie des conditions pour avoir la paix, conformément à ce qu'a dit Notre-Dame le 13 juillet 1917.

Juin 1930 à Tuy

À la lecture de cette lettre, le père Gonçalves demande à soeur Lucie des précisions, notamment sur la consécration de la Russie. Embarrassée, soeur Lucie demande à Notre-Seigneur ce qu'elle peut dire à son confesseur. Notre-Seigneur lui répond dans une autre communication au cours de laquelle Il répète mot pour mot les conditions qu'Il a précisées le mois précédent.

La répétition de cette demande montre que Notre-Seigneur y tient particulièrement. Il n'y a donc que Lui qui peut en modifier les termes. Et Il explique pourquoi. Il confie à soeur Lucie : « Le Coeur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation [la communion réparatrice des premiers samedis du mois], et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. » C'est la Sainte Vierge qui a donc inspiré à son Fils de préciser les conditions de la consécration de la Russie.

**Août 1931 à Rianjo**

Notre-Seigneur se plaint de ce que la consécration de la Russie n'est toujours pas faite : « Ils n'ont pas voulu écouter ma demande... ! Comme le Roi de France, ils s'en repentiront et ils le feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Le Saint-Père aura beaucoup à souffrir. » Dans une autre lettre, soeur Lucie emploie une formulation légèrement différente mais qui, sur le fond, dit strictement la même chose : « Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du Roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur. Jamais il ne sera trop tard pour recourir à Jésus et à Marie. »

Notre-Seigneur confirme que, sans la consécration de la Russie, celle-ci va répandre ses erreurs dans le monde, alors que, jusqu'à présent, elle ne les a appliquées que sur son territoire.

**30 juillet 1935 à Balazar**

Peu après le reproche de Rianjo, la consécration n'étant toujours pas faite, comme annoncé, la situation dans le monde se dégrade : Hitler arrive au pouvoir ; Staline martyrise les Russes provoquant des millions de morts ; la révolution gronde en Espagne... Notre-Seigneur, dans sa bonté, demande alors une chose plus simple, mais dont les fruits seront différents. Le 30 juillet 1935, Il confie à la bienheureuse Alexandrina de Costa que si le Saint-Père consacre le monde (et non plus la Russie) au Coeur Immaculé de Marie, la future guerre sera évitée.

Il faut bien comprendre l'esprit de cette demande : elle est plus simple que celle demandée en 1929, parce que dix ans après la demande de répandre la dévotion réparatrice et six ans après celle de consacrer la Russie, il n'y a toujours rien de fait. Aussi, pour éviter la guerre qui se prépare, dans son immense miséricorde, Dieu accepte un acte plus simple du pape.

**19 mars 1939**

Soeur Lucie écrit à son confesseur : « De la pratique de cette dévotion [la communion réparatrice], unie à la consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie, dépend pour le monde la paix ou la guerre. » Pour avoir la paix dans le monde, il faut donc bien les deux conditions : la consécration de la Russie et la pratique de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, comme l'a dit Notre-Dame à Fatima.

**1939/1940**

Vers cette époque, Notre-Seigneur révèle à soeur Lucie ce qu'Il a confié à Alexandrina quatre ans plus tôt. En effet, en octobre 1940, sur la demande de son confesseur, elle écrit au Saint-Père et lui expose les deux formes de la consécration. Tout d'abord celle de 1929 : « En 1929, Notre-Dame, par le moyen d'une autre apparition, m'a dit : "Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Coeur Immaculé, et il promet de la sauver par ce moyen." » Soeur Lucie expose ensuite la demande plus simple faite plus récemment par Notre-Seigneur :

Très Saint-Père, notre bon Dieu, au cours de plusieurs communications intimes, n'a cessé d'insister sur cette demande, et il a promis dernièrement que si votre Sainteté daignait consacrer le monde au Coeur Immaculé de Marie, avec une mention spéciale de la Russie, il abrégait les jours de tribulation par lesquels il a décidé de punir le monde de ses crimes, au moyen de la guerre, de la famine et de la persécution contre l'Église et contre votre Sainteté.

### Conclusion

Ce rappel chronologique montre clairement que le Ciel tient beaucoup à la consécration de la Russie et l'a demandée sous deux formes : une forme complète demandée en 1929 et précisée en 1930, une forme réduite demandée à partir de 1935. Mais cette dernière n'est qu'un assouplissement accordé par le Ciel en attendant que la forme complète soit réalisée. Elle a pour fruit une grâce certes merveilleuse mais moindre : la fin des tribulations en cours mais pas la paix dans le monde.

Voyons maintenant ce qu'il en est pour la consécration du 25 mars 2022. À quelle forme répond-elle ?

### Une véritable consécration ...

Lorsque le 2 mars parut la lettre des évêques ukrainiens demandant au Saint-Père de bien vouloir « consacrer au Très Saint Coeur Immaculé de Marie l'Ukraine et la Russie, comme l'a demandé la Très Sainte Vierge de Fatima », personne ne pensait que le Saint-Siège répondrait positivement, la position officielle du Vatican étant que, depuis 1984, la consécration est faite. C'est pourquoi lorsque, le 15 mars, le bureau de presse du Vatican annonça que, le 25 mars, le pape François consacrerait la Russie et l'Ukraine au Coeur Immaculé de Marie, la stupéfaction fut grande. Elle fit rapidement place à un grand espoir quand, le dimanche suivant (20 mars), au cours de l'Angelus, François lui-même annonça :

J'invite chaque communauté et chaque fidèle à s'unir à moi vendredi 25 mars, solennité de l'Annonciation, pour accomplir un acte solennel de consécration de l'humanité, en particulier de la Russie et de l'Ukraine, au Coeur immaculée de Marie, afin qu'elle, Reine de la paix, obtienne la paix pour le monde.

L'ajout de l'humanité fut pour les spécialistes une petite déception : ce n'était plus uniquement la Russie et l'Ukraine comme annoncé initialement. Malgré tout, François parlait de "consacrer" ... "la Russie" ... "au Coeur Immaculé de Marie". Et il précisait qu'il le ferait "solennellement". Or en 1930, Notre-Seigneur a demandé « un acte public et solennel de réparation et de consécration ».

Puis une lettre datée du 21 mars et signée par le pape demanda à tous les évêques de s'unir à la consécration. À la lettre était jointe une prière de consécration qui fut traduite et diffusée en 35 langues. Enfin, le 25 mars, après une cérémonie pénitentielle, devant une statue de Notre-Dame de Fatima qui avait été placée au centre du chœur, François récita l'acte de consécration et prononça publiquement :  
Mère de Dieu et notre Mère, nous confions et consacrons solennellement à ton Coeur immaculé nous-mêmes, l'Église et l'humanité tout entière, en particulier la Russie et l'Ukraine.

Ce fut donc bien une consécration : le titre de la prière est "Acte de consécration" et le verbe "consacrer" figure deux fois dans la prière. Ensuite la Russie est nommément désignée. Enfin, l'acte est bien adressé au Coeur Immaculé de Marie. C'est la première fois qu'au cours d'une cérémonie officielle, le pape prononce publiquement, dans une même phrase, les mots : « Je consacre ... la Russie ... au Coeur Immaculé de Marie. » Le seul à l'avoir fait avant lui est Pie XII dans *Sacro vergente anno* du 7 juillet 1952. Mais il ne fit qu'envoyer une lettre apostolique aux évêques de Russie. Et à l'époque, le texte ne fit pas grand bruit.

Voici l'avis de Mgr Schneider sur ce point :

Par rapport à la formulation des deux actes de consécration précédents, faits par le pape Pie XII (en 1952) et par le pape Jean-Paul II (en 1984), les mots et la forme de la consécration qui seront utilisés par le pape François le 25 mars expriment plus clairement les demandes de Notre Dame de Fatima. Le Pape François a même ajouté le mot "solennellement" à "consacrer", une expression qui manque dans les formules de 1952 et 1984 :

1952 : "D'une manière toute particulière, nous consacrons tous les peuples de Russie au même Coeur Immaculé" (Lettre apostolique de Pie XII, Sacro vergente anno, Consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie)

1984 : "Ô Mère des hommes et des peuples... Nous te confions et te consacrons d'une manière spéciale les hommes et les nations qui ont particulièrement besoin de cette confiance et de cette consécration". (Pape Jean-Paul II, Consécration des hommes et des nations)

... en union avec de nombreux évêques ...

En outre, François demanda clairement à tous les évêques de participer. Dans la lettre du 21 mars, il est dit :

Je vous invite donc à vous unir à cet acte, en convoquant, dans la journée du vendredi 25 mars, les prêtres, les religieux et les autres fidèles à la prière communautaire dans les lieux sacrés, afin que le saint peuple de Dieu fasse monter vers sa Mère la supplique, unanime et pressante.

Avant même de recevoir cette demande, le CELAM annonça sa participation le 15 mars et l'USCCB le 17. La lettre de François provoqua une grande mobilisation : outre ceux du CELAM et de l'USCCB, une grande partie des évêques du monde organisèrent des cérémonies dans leur diocèse et demandèrent aux paroisses et communautés religieuses de faire de même. En France, sur les 91 évêques en poste, Jeanne Smits en dénombra 83, soit 90%, qui répondirent favorablement. Jean-Paul II en 1984 ne réussit pas à obtenir une telle réponse.

La consécration du 25 mars dernier est donc un acte historique, car c'est la première fois qu'une consécration va aussi loin dans la satisfaction des demandes de Notre-Dame.

... mais étonnement minimaliste ...

À côté de ces points éminemment positifs, d'autres furent plus regrettables.

Tout d'abord, la consécration elle-même fut d'une sobriété surprenante, voire choquante. En effet, elle fut précédée par une célébration pénitentielle d'une heure et demie, au cours de laquelle il ne fut jamais question de cette consécration. Après trois lectures suivies d'une homélie d'un quart d'heure sur l'Annonciation, le pardon et le sacrement de pénitence, le pape partit se confesser, puis, avec de nombreux prêtres, confessa durant un peu plus d'une demi-heure, pendant que le chant de la chorale alternait avec des pièces d'orgue. La cérémonie s'acheva à 18h30 par une prière d'action de grâce et une bénédiction.

Ensuite, sans transition, le pape rejoignit le centre du chœur où avait été placée une statue de Notre-Dame de Fatima. Il s'assit, prononça l'acte de consécration envoyé trois jours plutôt, déposa aux pieds de la Sainte Vierge une gerbe de fleurs apportée par deux enfants, puis, après avoir encensé la statue, quitta la basilique pendant que l'assemblée chantait un chant à la Sainte Vierge : la cérémonie de la consécration avait duré

moins d'un quart d'heure ! Il était difficile de faire moins et on était loin de la solennité annoncée. Cette brièveté fut renforcée par la longueur de la célébration qui précéda, donnant la pénible impression que la consécration était faite à contre-cœur. La grâce si attendue d'une paix générale dans le monde ne méritait-elle pas une véritable cérémonie dont la consécration aurait été le centre, avec instruction préalable sur le sens de cette consécration et sa raison d'être, entourée par la récitation du chapelet, demande si insistante de Notre-Dame à Fatima ?

De plus, pendant la consécration, François resta seul au milieu du chœur : pas un cardinal ou évêque ne vint l'entourer pour réciter la prière avec lui, manifestant ainsi l'union de tous les évêques. De plus, il resta assis tout le temps. Certes, son genou ne lui permettait pas de s'agenouiller. Mais, n'aurait-il pas pu se lever, au moins pour prononcer la phrase de consécration ? Il se leva bien pour la lecture de l'Évangile au début de la cérémonie pénitentielle.

Toutefois, nous ne devons pas préjuger des intentions réelles qui l'animèrent. De plus, Benoît XVI, depuis la chapelle de sa résidence au Vatican, récita la prière de consécration en union avec François et les évêques participants. On ne peut donc nier que d'une façon ou d'une autre, par le pape en exercice ou par le pape émérite, le Saint-Père a fait cette consécration.

... et ne répondant pas exactement aux demandes du Ciel

Outre cette cérémonie minimaliste, sur plusieurs points, l'acte du 25 mars dernier ne répond pas exactement aux demandes de Notre-Seigneur et Notre-Dame. Tous ces points ont été analysés dans la lettre de liaison n° 133. Rappelons-en les défauts tout en essayant charitablement de les nuancer le plus possible.

Tout d'abord, il est regrettable qu'il n'ait jamais été fait mention de Fatima, ni dit que cette consécration était une réponse à la demande de Notre-Dame. Cependant, l'acte a été clairement une réponse à la demande des évêques ukrainiens, lesquels ont demandé une consécration conforme à la demande de Notre-Dame à Fatima. Aussi, la réponse du Saint-Siège est-elle, au moins implicitement, une réponse à cette demande de Notre-Dame.

Ensuite, la Russie n'est pas la seule à avoir été nommée. Et il est vrai que, toute sa vie, soeur Lucie a affirmé que, de par la volonté de Notre-Seigneur, seule la Russie devait être mentionnée. (Voir lettre de liaison n° 133) Toutefois, la Russie et l'Ukraine sont des territoires bien circonscrits dont il sera possible de constater la conversion, même si cela ne sera pas possible pour ce qui concerne l'Église et le monde. Or nul doute que le jour où la Russie et l'Ukraine reviendront dans le sein de l'Église catholique, ce retour sera vu comme un fruit de la consécration du 25 mars et donc comme une victoire du Coeur Immaculé de Marie, ce qui était précisément la demande de Notre-Seigneur qui a dit à soeur Lucie en 1936 : « Je veux que toute mon Église reconnaisse cette consécration comme un triomphe du Coeur Immaculé de Marie » (voir lettre de liaison n° 134)

Ensuite, il n'y a pas vraiment eu d'acte de réparation. La prière commence bien par une demande de pardon, mais elle ne mentionne ni les offenses envers Notre-Seigneur et Notre-Dame, ni les péchés commis suite aux erreurs répandues par la Russie. Toutefois, on ne peut dénier une certaine valeur à la demande de pardon de la prière proposée par le Saint-Siège. Espérons que Dieu dans sa miséricorde l'acceptera comme répondant à l'acte de réparation demandé.

Enfin, il n'est fait aucune allusion à la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Aussi, en l'état, malgré l'union d'un grand nombre d'évêques et le fait que la Russie soit expressément nommée, l'acte ne répond qu'imparfaitement à la demande faite par Notre-Dame et Notre-Seigneur en 1929 et 1930.

Les fruits à en attendre

Dès lors, quels fruits pouvons-nous attendre de cette consécration ? Si elle ne satisfait pas toutes les conditions de la consécration complète, elle est malgré tout plus complète que celles qui ont été faites jusqu'à présent. De plus, elle répond complètement à la consécration réduite demandée par Notre-Seigneur, qui avait confié à soeur Lucie, peu avant 1940, qu'il se contenterait d'une « consécration du monde au Coeur Immaculé de Marie par le pape, avec une mention spéciale de la Russie ». Aussi en recevrons-nous sûrement des grâces à la mesure de celles qui furent obtenues après les consécrations de 1942 et 1984.

En effet, après la consécration de 1942 par Pie XII, soeur Lucie confia à son confesseur : « Il [Notre-Seigneur] promet la fin de la guerre pour bientôt, eu égard à l'acte qu'a daigné faire Sa Sainteté. Mais comme il fut incomplet, la conversion de la Russie sera pour plus tard ». Et peu après eut lieu le spectaculaire retournement de la guerre, ceci bien que l'acte fût incomplet.

Dans l'acte de 1982, même si ce n'était pas vraiment une consécration au Coeur Immaculé de Marie, Jean-Paul II affirma clairement qu'il voulait refaire ce qu'avait fait Pie XII. C'est pourquoi, un an après cet acte, soeur Lucie déclara à Mgr Sante Portalupi : « De cette consécration du monde, nous pouvons attendre quelques avantages, mais pas la conversion de la Russie. » Jean-Paul II renouvela cet acte le 25 mars 1984, après avoir demandé aux évêques de s'unir à lui. L'avis de soeur Lucie vaut donc pour la consécration de 1984 comme pour celle de 1982. Et moins de deux mois après eut lieu l'explosion de la base de Severomorsk (voir lettre de liaison n° 134), évitant ainsi le très probable déclenchement d'une guerre, puis cinq ans plus tard, la chute du mur de Berlin.

En conséquence, de l'acte du 25 mars dernier, nous pouvons espérer une grâce analogue, à savoir la fin de la guerre en Ukraine.

Malheureusement, comme l'acte est malgré tout incomplet, nous pouvons ajouter : « La consécration de la Russie n'est pas pour maintenant », conclusion exprimée par soeur Lucie aussi bien après la consécration de 1942 que de celle de 1982. Et hélas, nous pouvons aussi ajouter : « L'Occident continuera à répandre ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. »

Si cet acte nous a valu d'éviter une guerre mondiale, avec peut-être emploi d'armes nucléaires, réjouissons-nous-en profondément et remercions le Ciel. Mais, nous ne pouvons-nous contenter de ce seul résultat : nous devons tout faire pour obtenir les autres fruits attachés à une consécration parfaitement conforme aux demandes de Notre-Seigneur et Notre-Dame.

Que faire ?

Pour cela, il faut corriger autant que nous le pouvons, les imperfections de l'acte du 25 mars.

Concernant la consécration de la seule Russie, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Espérons que, comme il a été dit précédemment, le fait d'avoir clairement nommé la Russie et l'Ukraine, l'acte du 25 mars sera accepté comme répondant à la demande de Notre-Dame.

Dieu passera peut-être aussi au-dessus de la qualité de l'acte de réparation et sur le manque de solennité de la cérémonie. Mais Il ne passera sûrement pas au-dessus de l'approbation par le Saint-Père de la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Car sa volonté est que la dévotion au Coeur Immaculé de Marie se répande dans le monde. Il y tient tant qu'il a fait un miracle extraordinaire pour authentifier sa demande. Il est donc impensable qu'Il puisse accorder une grâce attachée depuis le début à cette approbation tant qu'elle ne sera pas effective. Sur ce dernier point, nous pouvons faire beaucoup.

En effet, dans un entretien accordé à OnePeter5 le 21 mars, Mgr Schneider a affirmé que cette approbation pouvait venir plus tard :

À mon avis, l'approbation de la pratique de la communion de réparation des premiers samedis ne doit pas nécessairement être incluse explicitement dans la formule de consécration. L'approbation papale pourrait aussi se manifester, par exemple, dans un décret de la Pénitencerie Apostolique, disant que les fidèles qui pratiquent la communion de réparation les cinq premiers samedis obtiendront une indulgence plénière. Un tel décret indique généralement qu'il a été approuvé par le Saint-Père.

Deux jours plus tard, dans un entretien complémentaire, il précisa : « La Vierge n'a pas dit que l'approbation papale de la communion réparatrice des premiers samedis devait faire partie de la formule de consécration. Elle a demandé l'approbation papale de cette pratique uniquement en vue d'obtenir les fruits qu'elle a promis par l'acte de consécration. »

Il est exact que rien n'oblige à tout faire en même temps. Mais quoi qu'il en soit, et Mgr Schneider le rappelle clairement, les fruits de la consécration complète sont conditionnés par l'approbation papale. Alors pourquoi attendre pour la donner ? Voilà près de cent ans que le Ciel attend que cette dévotion se répande dans le monde. Tant que cette demande ne sera pas satisfaite, la Russie ne se convertira pas et le mondialisme continuera à progresser provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.

De plus, Notre-Seigneur Lui-même ayant précisé par deux fois (mai et juin 1930) « Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice », il serait préférable que la décision vienne du Saint-Père lui-même : François a bien signé la lettre demandant aux évêques de s'associer à lui pour la cérémonie du 25 mars. Pourquoi laisserait-il à un bureau le soin de réaliser la dernière condition ? Elle peut être préparée par la Pénitencerie Apostolique, mais il faut qu'elle apparaisse clairement comme venant du pape, autant que la lettre adressée aux évêques le 21 mars.

Et c'est là où nous pouvons intervenir. En effet, concernant la consécration, le père Alonso disait :

La consécration de la Russie n'arrivera que comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église.

Or effectivement, celle-ci n'eut lieu qu'après la consécration de nombreux pays au Coeur Immaculé de Marie en 2020, au début de la crise covidienne, ce qui est une confirmation de l'avis du père Alonso.

Il en va sûrement de même pour les premiers samedis du mois. Aussi peut-on dire, en paraphrasant le père Alonso :

« L'approbation par le pape de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, doit être précédée de la pratique généralisée et intense de cette dévotion, de façon individuelle et collective. Cette approbation n'arrivera que comme le fruit de la pratique généralisée et intense de cette dévotion par tous les membres et toutes les collectivités de l'Église. C'est pourquoi il est nécessaire d'exhorter les fidèles à la pratiquer et à la

vivre intensément. C'est là le meilleur moyen de hâter l'heure du triomphe du Coeur Immaculé de Marie, et l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre. »

Et Mgr Schneider nous pousse clairement dans ce sens. En effet, dans l'entretien qu'il accorda le 21 mars à OnePeter5, après avoir précisé la réelle portée de l'acte du 25 mars, il dit substantiellement la même chose :

L'effet de l'acte de consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie, même accompli de manière parfaite selon la demande de Notre-Dame, ne doit pas être compris comme s'il s'agissait d'un sacrement, dont l'effet vient à partir de sa célébration valide (ex opere operato). Un acte de consécration, théologiquement parlant, est un sacramentel (sacramentale), dont l'effet dépend principalement de la prière d'impétration de l'Église (ex opere operantis ecclesiae). La théologie catholique précise que les sacramentaux (sacramentalia) ne produisent pas la grâce mais y préparent. Un acte de consécration n'a pas d'effet automatique, immédiat, spectaculaire ou sensationnel. Dieu, dans sa Providence souveraine, sage et mystérieuse, se réserve le droit de déterminer le temps et la manière de réaliser les effets d'une consécration. (...) Notre tâche est de faire ce que la Mère de Dieu a dit ; le reste est à la Providence de déterminer selon des temps et des voies qui ne nous sont pas encore connus.

« Notre tâche est de faire ce que la Mère de Dieu a dit » ! Il faut donc, qu'à la faveur du mouvement né de cette consécration inespérée, naisse dans toute l'Église un grand mouvement pour embrasser la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. À ce prix-là seulement, la Russie se convertira, l'Occident cessera de répandre des erreurs dans le monde, le monde aura la paix et nous verrons le triomphe du Coeur Immaculé de Marie. De tels fruits ne valent-ils pas de consacrer deux heures une fois par mois pour faire ce qu'a demandé la Sainte Vierge ? Non seulement nous obtiendrons la paix dans le monde, mais à ceux qui feront cette communion réparatrice cinq fois de suite, Notre-Dame a promis en plus « de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme » (révélation du 10 décembre 1925). Et un peu plus tard, Notre-Seigneur confia à soeur Lucie « qu'Il promettait de sauver ceux qui pratiqueront la dévotion réparatrice avec l'intention de faire réparation au Coeur Immaculé de notre très Sainte Mère » (révélation de juin 1930).

En 1957, soeur Lucie confia au père Fuertes : « Père, n'attendons pas que vienne de Rome un appel à la pénitence de la part du Saint-Père pour le monde entier ; n'attendons pas non plus qu'il vienne de nos évêques dans leur diocèse, ni non plus des congrégations religieuses. » Ce qu'elle a dit de la pénitence s'applique aussi à la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Donc, n'attendons pas une décision de Rome pour la pratiquer, ce d'autant plus qu'au moins un évêque nous y incite déjà. Alors que désormais, chaque premier samedi du mois soit pour chacun d'entre nous comme une fête d'obligation, en particulier après-demain.

En union de prière dans le Coeur Immaculé de Marie. »

Yves de Lassus

Lettre de liaison n° 135 (31 mars 2022)